

LE BULLETIN DE VEILLE

Numéro
338

05 OCTOBRE 2018

SOMMAIRE

○	INSOLITE _____	3
	LE « BREXFIT », LA SALLE DE SPORT POUR LES ANTI-BREXIT _____	3
○	ACTUALITÉS _____	3
	ASSURANCE : AVEC SON «ROBOT-COURTIER», +SIMPLE VEUT DONNER UN NOUVEAU SENS À L'EXPÉRIENCE CLIENT _____	3
	AXA ET LES HAUTS-DE-FRANCE AVANCENT ENSEMBLE DANS LA TÉLÉMÉDECINE _____	4
○	OFFRES _____	4
	MORNING : UN SERVICE D'ASSURANCES À LA DEMANDE _____	4
	ORANGE BANK REVOIT SA STRATÉGIE _____	5
○	DISTRIBUTION _____	5
	UN NOUVEAU CADRE PLUS CONTRAIGNANT POUR LES DISTRIBUTEURS D'ASSURANCE _____	5
○	DIGITAL _____	6
	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE LANCE UN INCUBATEUR DE FINTECHS POUR LES ACTIVITÉS DE MARCHÉ __	6
	INBENTA ET LE CRÉDIT AGRICOLE TOULOUSE 31 : UN ROBOT D'ACCUEIL POUR LES AGENCES BANCAIRES _____	6
○	PAIEMENTS _____	7
	LE PAIEMENT MOBILE RESTE TRÈS CONFIDENTIEL EN FRANCE _____	7
	COTIZEN, POUR UN SERVICE DE PAIEMENT SIMPLIFIÉ POUR LES ENTREPRISES ACCESSIBLE DEPUIS NET-ENTREPRISES _____	7
○	RÉGLEMENTAIRE _____	8
	PRIIP'S : LES AUTORITÉS EUROPÉENNES INSATISFAITES _____	8
	RÉGLEMENTATION BMR ET IBOR : LE MARCHÉ N'EST PAS PRÊT _____	8
○	RAPPROCHEMENTS _____	9
	VÉHICULE AUTONOME : AXA S'ASSOCIE À NAVYA POUR INVENTER L'ASSURANCE DE DEMAIN __	9
	CAPGEMINI PREND 20% DANS AZQORE, FILIALE DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE _____	9

INSOLITE

Le « Brexfit », la salle de sport pour les anti-Brexit

03 OCTOBRE 2018 – 7 SUR 7

Une salle de sport a mis en place une séance permettant aux Londoniens frustrés par le Brexit de se défouler.

Quoi de mieux que le sport pour évacuer le stress ? Même lorsque le sujet de la frustration n'est pas forcément lié à sa vie personnelle, il est important de se défouler. La salle de sport londonienne **Gymbox** l'a bien compris en proposant une séance intitulée « **Brefit** », et concoctée pour les Anglais inquiets vis-à-vis du Brexit, selon le Huffington Post.

Ce thème a été désigné suite à un sondage sur les principales sources de stress liées à la vie quotidienne à Londres. Avec 52% des suffrages, la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne a donc été préférée aux loyers élevés et aux retards de train.

Au programme, un circuit de 30 minutes alliant cardio et kick-boxing, avec différents parcours. Il y a par exemple le « Theresa May Sack Race », mais aussi un atelier de punching-ball où les participants ont le loisir de « frapper les politiciens qu'ils détestent le plus au visage ». [EN SAVOIR+](#)

ACTUALITÉS

Assurance : avec son « robot-courtier », +Simple veut donner un nouveau sens à l'expérience client

02 OCTOBRE 2018 – ASSURANCE & BANQUE 2.0

L'insurtech **+Simple**, plateforme d'assurance digitale pour les professionnels, TPE et travailleurs indépendants, a développé une technologie qui simplifie le parcours client tout en améliorant le ratio temps/rémunération des courtiers.

« Notre **Robot-courtier** est apprenant ce qui nous permet de couvrir progressivement de plus en plus de métiers et d'élargir la palette des risques couverts. Nous mettons cette technologie au service de partenaires avec qui nous construisons des solutions spécifiques par métiers : les consultants, les garagistes, les agents immobiliers, les coiffeurs, les agences de voyages, ... permettant ainsi d'accélérer notre développement » déclare Eric Mignot, Président et Co-fondateur de +Simple.

L'amélioration continue porte sur les parcours de souscription avec un taux de concrétisation des devis qui a augmenté de 50% grâce à la mise en place d'algorithmes de recommandations spécifiques ; une automatisation du profilage client avec le recueil de 150 à 600 variables lors de l'indication du nom de l'entreprise permettant de générer des questions spécifiques suivant les caractéristiques de l'entreprise. C'est près de 500 métiers couverts (services, commerces, ...) et 100 supplémentaires prévus dans les 6 prochains mois. [EN SAVOIR+](#)





AXA et les Hauts-de-France avancent ensemble dans la télémédecine

03 OCTOBRE 2018 – LES ECHOS

Le groupe dirigé par Thomas Buberl a signé ce mercredi un partenariat avec la région Hauts-de-France qui prévoit notamment une solution expérimentale « sur mesure » de téléconsultation médicale. Le démarrage est prévu le 1^{er} janvier prochain.

Un espace de télémédecine sera installé dans une clinique de la commune de Marconne. Le patient y sera reçu par un infirmier qui établira la connexion avec le médecin. Ce dernier effectuera la consultation à distance via les outils connectés (stéthoscope, otoscope, tensiomètre, etc) manipulés par l'infirmier.

Un premier bilan est prévu dans un an. Ce sont des médecins partenaires locaux qui assureront les téléconsultations. A défaut, le patient pourra être mis en relation avec les médecins d'AXA Assistance - qui interviennent déjà sur la plateforme de téléconsultations du groupe.

« La France est le premier pays à s'être mis au remboursement de la télémédecine. C'est une bonne première étape », veut surtout retenir Thomas Buberl, le directeur général d'AXA, qui a fait de la santé l'un des marchés prioritaires du géant français de l'assurance. Depuis son arrivée aux manettes il y a un peu plus de deux ans, il cherche aussi à faire sortir l'assureur d'un rôle de « simple payeur de factures » pour aller vers davantage de prévention et de services. Une stratégie illustrée notamment par cet intérêt croissant pour la télémédecine. **EN SAVOIR+**

OFFRES

Morning : un service d'assurances à la demande

03 OCTOBRE 2018 – ASSURANCE & BANQUE 2.0

La fintech toulousaine aux 140 000 utilisateurs enrichit son offre de service. Dès le 3 Octobre 2018, l'ensemble des utilisateurs de **Morning Pay** pourra souscrire à des assurances premium pour sécuriser et personnaliser ses opérations courantes.

Zen by Morning se décline en deux formules pensées pour le bénéficiaire et sa famille. **Zen Solo** (9,90 €/an) couvre l'utilisateur Morning contre la perte, le vol et l'utilisation frauduleuse de ses moyens de paiement et l'ensemble de ses documents officiels personnels.

Zen Family (17,90 €/an) protège l'utilisateur Morning et l'ensemble de son foyer (conjoint, concubin, ou partenaire lié par un Pacte Civil de Solidarité, ainsi que ses enfants âgés de moins de 26 ans) sur le même périmètre que l'offre solo. La montée en gamme et la résiliation sont possibles à tout moment avec respectivement facturation complémentaire et remboursement au prorata.

Morning prévoit de lancer, très prochainement, d'autres offres d'assurance pour répondre au mieux aux besoins de ses utilisateurs. **EN SAVOIR+**





Orange Bank revoit sa stratégie

01 OCTOBRE 2018 – CBANQUE

Financement du mobile, compte famille, carte haut de gamme : dans un entretien accordé au Monde, Paul de Leusse, nouveau patron d'**Orange Bank**, dévoile sa feuille de route pour développer l'offre de la banque mobile. Et annonce aussi chercher de nouveaux réseaux de distribution.

Lancée avec un simple compte de paiement, Orange Bank a déjà enrichi son catalogue avec du crédit à la consommation, en mars dernier. En 2019, la banque mobile va proposer une offre de financement du mobile. « *Le nouvel iPhone vaut 1 300 euros ; il y aura certainement des gens qui auront besoin d'un crédit pour se l'offrir* », explique ainsi Paul de Leusse. Le crédit auto est également sur les tablettes, à la demande de **Groupama**, partenaire d'**Orange**.

Plus généralement, Orange Bank va développer des « offres payantes » : la banque travaille ainsi sur un « compte famille », « une offre d'assurance emprunteur » et un « produit de prévoyance ». A plus court terme, elle va lancer, comme annoncé, une carte bancaire premium d'ici la fin de l'année, imitant ainsi **Nickel** ou **N26**.

Comme 60% des comptes sont ouverts dans les boutiques Orange, la volonté d'Orange Bank est de multiplier son réseau de distribution. En 2019, l'offre sera distribuée par Groupama et à terme pourquoi pas via un partenaire immobilier ou un acteur de la grande distribution. **EN SAVOIR+**

DISTRIBUTION

Un nouveau cadre plus contraignant pour les distributeurs d'assurance

04 OCTOBRE 2018 – LES ECHOS

Censée apporter plus de sécurité pour les consommateurs, la directive distribution d'assurances (DDA) est entrée en vigueur le 1^{er} octobre.

Depuis lundi, vendre un produit d'assurance est plus compliqué. Tous les intermédiaires (courtiers, agents généraux, etc.), ainsi que les compagnies d'assurances doivent désormais composer avec la directive distribution d'assurances (**DDA**).

Censé être plus protecteur pour les consommateurs, ce cadre européen impose de nouvelles obligations en matière d'information et de devoir de conseil ou encore de transparence sur la rémunération de distribution.

« *La DDA rajoute beaucoup de formalisme. Mais il y a désormais une égalité de traitement puisque le devoir de conseil s'applique désormais aussi aux réseaux salariés des compagnies d'assurances* », souligne Grégoire Dupont, directeur général d'**Agéa**, la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance.

EN SAVOIR+



DIGITAL



Société Générale lance un incubateur de fintechs pour les activités de marché

04 OCTOBRE 2018 – LE MONDE INFORMATIQUE

Après **Axa**, c'est au tour de **Société Générale** de lancer son incubateur de start-ups. Baptisé **Global Markets Incubator**, cette structure s'adresse aux fintechs spécialisées dans les activités de marché. Les candidatures de la première promotion sont ouvertes jusqu'au 16 novembre.

Dans le cadre de son plan stratégique « **Transform To Grow** », le groupe Société Générale lance, au travers de son fonds d'investissement Société Générale Corporate & Investment Banking (SG CIB), un incubateur de start-ups spécialisées dans les activités de marché. Dirigé par Antoine Connault, le Global Markets Incubator doit permettre au groupe bancaire de développer de nouveaux services grâce aux start-ups qu'elle aura sélectionnées.

Pour ce faire, SG CIB ouvre un appel à candidature à destination des start-ups concernées. Seront privilégiées « *les solutions qui visent à co-construire des offres performantes et les fintechs qui se démarqueront par leur degré d'innovation et leur capacité à augmenter les services offerts aux clients* » développe la Société Générale dans un communiqué. **EN SAVOIR+**



Inbenta et le Crédit Agricole Toulouse 31 : un robot d'accueil pour les agences bancaires

02 OCTOBRE 2018 – ASSURANCE & BANQUE 2.0

L'éditeur toulousain de solutions de chatbots, et le **Crédit Agricole Toulouse 31** ont présenté le 26 septembre dernier, dans le cadre de la Mêlée Numérique à Toulouse, un robot expérimental qui sera déployé dans l'agence du Crédit Agricole située place Wilson en 2019.

Le robot a été présenté au public le 26 Septembre dernier lors de l'Apéro IA au sein du Village by CA Toulouse 31. Il aura pour mission d'accueillir et d'informer les visiteurs en agence. D'une hauteur de 1,40m pour 35kg, il est capable de se déplacer en autonomie et d'interagir avec son environnement grâce à une batterie de capteurs et de caméras. Il a la possibilité de reconnaître les visages pour s'adresser directement à ses interlocuteurs humains en langage naturel grâce l'apport de la technologie **Inbenta**.

A la différence d'autres robots, le mode d'interaction privilégié est le langage naturel pour des conversations 100% vocales avec de la gestuelle corporelle ! Issu d'une collaboration entre le concepteur de robot **Cyberdroid** et **Inbenta**, qui fournit la technologie de compréhension du langage.

Ce nouveau collaborateur humanoïde aura 3 missions dans son environnement : animation de l'espace, information des visiteurs et orientation au sein de l'agence. **EN SAVOIR+**

PAIEMENTS



Le paiement mobile reste très confidentiel en France

04 OCTOBRE 2018 – LA TRIBUNE

Le Groupement Cartes bancaires évalue à 10 millions le nombre de paiements réalisés depuis un smartphone sur l'ensemble de l'année, à comparer aux 2 milliards de transactions avec une carte sans contact. Deux ans après son lancement en France, **Apple Pay** n'est pas encore disponible chez toutes les banques et **Paylib** manque de notoriété.

Un geste simple, rapide, mais encore très peu répandu : le paiement mobile n'a pas encore effectué de percée en France. Le président du conseil de direction du **Groupement Cartes Bancaires**, Pascal Célérier, l'a dit sans détour ce mercredi 3 Octobre, lors du Forum CB à la Maison de la Chimie. Cet ancien du Crédit Agricole, où il était notamment responsable des paiements, a pour la première fois révélé un chiffre-choc : il évalue à 10 millions le nombre de paiements réalisés depuis un smartphone en France sur l'ensemble de l'année 2018.

Ces 10 millions de transactions par mobile ne représentent même pas 0,1% des paiements par carte effectués dans l'Hexagone (près de 12 milliards pour un montant cumulé de 545 milliards d'euros en 2017). A titre de comparaison, le 7 juillet dernier, en pleine période de soldes, le paiement par carte bancaire a atteint un record de plus de 52 millions de transactions en une seule journée. **EN SAVOIR+**



Cotizen, pour un service de paiement simplifié pour les entreprises accessible depuis Net-Entreprises

05 OCTOBRE 2018 – ASSURANCE & BANQUE 2.0

Pour régler leurs cotisations auprès des organismes complémentaires, les entreprises peuvent maintenant utiliser **Cotizen** depuis **Net-Entreprises**. Un service sécurisé, simple et gratuit.

Cotizen permet aux entreprises de payer leurs cotisations sociales retraite complémentaire, prévoyance, santé et retraite supplémentaire, autres que celles qui sont réglées dans la DSN, sur un site unique pour l'ensemble des organismes complémentaires. Ce service est proposé par l'**Agirc-Arrco**, le **Centre technique des institutions de prévoyance** (CTIP), la **Fédération Française de l'Assurance** (FFA) et la **Fédération nationale de la Mutualité Française** (FNMF).

Aujourd'hui, l'utilisation de Cotizen c'est : 28 000 utilisateurs, 25 000 entreprises qui réalisent des ordres de paiement ou des versements via la plate-forme et 4 000 paiements par mois (prélèvement SEPA ou carte bancaire), 2,2 millions de cotisations mises à disposition pour règlement par les organismes complémentaires. **EN SAVOIR+**

RÉGLEMENTAIRE



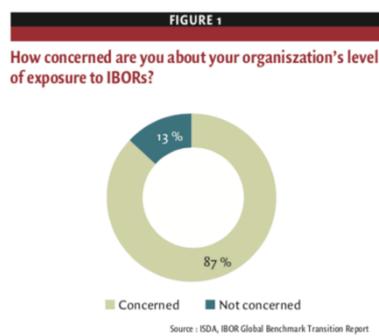
Priip's : les autorités européennes insatisfaites

04 OCTOBRE 2018 – L'ARGUS DE L'ASSURANCE

Moins d'un an après l'entrée en vigueur du règlement **Priip's**, les instances européennes sollicitent des modifications du document d'information clé (KID).

Dans un courrier adressé à la commission européenne, les **autorités de surveillance européenne** (AES) ont fait part de leur inquiétude « *quant à la possibilité de dupliquer les exigences en matière d'informations pour les fonds d'investissement à compter du 1^{er} janvier 2020* ». Dans ce cadre, elles prônent des modifications ciblées du règlement délégué PRIIP's (pour packaged retail and insurance-based investment products) afin de remédier à cette situation. Elles envisagent au cours du premier trimestre 2019, de soumettre à la Commission européenne des propositions suivies d'une consultation publique.

Pour rappel, cette nouvelle réglementation européenne, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018, met en place un document spécifique (KID : key information document) qui doit être remis au souscripteur avant la souscription de son contrat. **EN SAVOIR+**



Réglementation BMR et IBOR : le marché n'est pas prêt

04 OCTOBRE 2018 – REVUE-BANQUE

Les défaillances des indices historiques et l'introduction du règlement européen BMR (« Benchmark Regulation ») conduisent à définir de nouveaux indices plus robustes. Mais en dépit des changements induits sur le cadre juridique, en matière de gestion financière ou de relation clientèle, rares sont les acteurs du marché qui ont un plan préparant cette transition d'indices de référence.

Depuis le choc causé par l'éclatement du scandale du LIBOR en 2011, pratiquement pas un mois ne s'écoule sans être rythmé par les condamnations de banques ou même de traders impliqués. Le montant parfois élevé des amendes (jusqu'à 2,5 milliards de dollars) et la perte d'image ne font que refléter l'enjeu que constitue aujourd'hui une production rigoureuse et impartiale des indices financiers. Les indices du marché interbancaire notamment étaient jusqu'à présent fondés sur des hypothèses de contribution de valeurs, trop peu encadrées et difficilement vérifiables en cas de conflit.

Les seuls indices LIBOR servent déjà de référence à environ 350 000 milliards de dollars de crédits, fonds d'investissement et instruments dérivés. À l'ère du développement des ETF dans la gestion d'actifs, et de la recherche toujours plus poussée de prévisibilité dans la gestion financière des entreprises, l'utilisation d'indices de référence est devenue une pratique de marché incontournable pour l'ensemble des acteurs de la sphère financière. **EN SAVOIR+**

RAPPROCHEMENTS



Véhicule autonome : Axa s'associe à Navya pour inventer l'assurance de demain

03 OCTOBRE 2018 – LA TRIBUNE

Dans le cadre du Mondial de l'auto (du 4 au 14 octobre), l'assureur et le constructeur de navettes sans conducteur ont annoncé un partenariat de trois ans pour concevoir des offres adaptées aux risques spécifiques à ce nouveau mode de mobilité.

Les véhicules autonomes sont un casse-tête pour les assureurs. Qui sera responsable en cas d'accident ? L'opérateur, le constructeur, le développeur de l'algorithme, le passager ? Même si la révolution des véhicules sans conducteur doit se traduire par une forte baisse des sinistres, elle pose de réelles questions à tout le secteur.

L'assureur français **Axa** a décidé de s'y atteler en conditions réelles en signant un partenariat stratégique de trois ans avec le constructeur lyonnais de navettes autonomes, **Navya**. Annoncé ce mercredi 3 octobre à l'occasion de l'ouverture du Mondial de l'auto, ce partenariat a pour objectif de « *développer des solutions d'assurance adaptées aux véhicules autonomes* ». **EN SAVOIR+**



Capgemini prend 20% dans Azqore, filiale du groupe Crédit Agricole

04 OCTOBRE 2018 – CBANQUE

Le géant informatique français **Capgemini** va prendre une participation de 20% dans **Azqore**, filiale du groupe bancaire **Crédit Agricole** dédiée aux services informatiques en gestion de fortune, ont annoncé jeudi les deux partenaires dans un communiqué.

« *Cet accord ouvre une nouvelle étape du développement d'Azqore. Les acteurs de la gestion de fortune sont confrontés à une complexification de l'environnement réglementaire et à la nécessité de renforcer leur efficacité opérationnelle* », souligne dans ce communiqué Jacques Prost, directeur général d'**Indosuez Wealth Management**, la marque mondiale de gestion de fortune du Groupe Crédit Agricole.

La présence de Capgemini au capital d'Azqore, spécialisée dans l'externalisation de l'informatique et des opérations bancaires des acteurs de la gestion de fortune, « va permettre d'accélérer le développement fonctionnel et technologique de sa plateforme informatique propriétaire (...), tout en proposant à ses clients de nouveaux services comme la formation ou le conseil spécialisé », explique le communiqué. **EN SAVOIR+**

LE CONSEIL SUR-MESURE POUR TRANSFORMER ET OPTIMISER VOS ENVIRONNEMENTS LES PLUS COMPLEXES.



csaconsulting est devenu en plus de 20 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et d'assurance, en France et à l'international. Cultivant une véritable alternative aux grands cabinets de conseil, notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.

CONTACTEZ-NOUS